



Guide d'information sur la
sécurité, la réglementation et la
garantie des produits



ATTENTION

IMPORTANT Veuillez lire attentivement les informations suivantes avant d'utiliser votre dispositif ZOLEO. Ne pas suivre les instructions et les avertissements peut compromettre la sécurité du produit et entraîner des blessures corporelles et/ou endommager le dispositif. Le manuel d'utilisation complet de ZOLEO peut être téléchargé à l'adresse zoleo.com/manuals.

CONFIGURATION SOS

Le dispositif ZOLEO nécessite un abonnement de temps d'antenne actif afin de transmettre des messages (notamment des alertes SOS). Pour l'activer, consultez zoleo.com/activate.

CONNECTIVITÉ

Les appareils cellulaires et satellites fonctionnent à l'aide de signaux radio et de réseaux de communication. De ce fait, la connexion ne peut pas être garantie à tout moment ou dans toutes les conditions. Par conséquent, vous ne devez jamais compter uniquement sur un appareil sans fil pour les communications essentielles.

UTILISATION

- NE démontez PAS votre dispositif ZOLEO. Il n'y a aucune pièce utilisable par l'utilisateur à l'intérieur.
 - NE LAISSEZ PAS votre appareil ZOLEO dans un véhicule ou un endroit où les températures sont élevées et où une chaleur excessive peut endommager l'appareil et/ou la batterie.
 - NE CONSERVEZ PAS votre dispositif ZOLEO à des températures allant de moins de -20° C à plus de 60° C.
 - Ne rechargez votre dispositif ZOLEO qu'à des températures allant de 0°C à 45°C.
 - NE laissez PAS tomber le dispositif ZOLEO car l'impact pourrait endommager le boîtier ou l'intérieur.
-

ENFANTS

Conservez l'appareil hors de la portée des jeunes enfants. Le dispositif ZOLEO n'est pas un jouet. Ne permettez pas aux enfants de jouer avec votre dispositif ZOLEO ou ses accessoires. Ils pourraient se blesser ou blesser les autres. Il peut contenir de petites pièces qui pourraient se détacher et créer un risque d'étouffement.

CONDUITE

Une attention particulière doit toujours être accordée à la conduite. Les lois et règlements locaux limitant l'utilisation d'appareils électroniques et sans fil au volant doivent être respectés. Le montage de l'appareil ne doit pas obstruer la vue du conducteur sur la route. Un air bag du véhicule se gonfle avec une force violente. **NE PLACEZ PAS** d'objets, y compris l'appareil ou les accessoires associés, dans la zone au-dessus de l'air bag ou dans la zone de déploiement de l'air bag. Si l'appareil est mal installé et que l'air bag se gonfle, des blessures graves pourraient en résulter.

AVION

La réglementation des compagnies aériennes interdit d'utiliser ZOLEO pendant un vol. Vérifiez et respectez la politique de votre compagnie aérienne concernant l'utilisation de votre appareil lorsque l'avion est au sol. Assurez-vous que le dispositif ZOLEO est éteint lorsque vous voyagez à bord d'un avion.

STIMULATEURS CARDIAQUES

Les appareils sans fil peuvent nuire au fonctionnement de certains stimulateurs cardiaques implantés et d'autres appareils implantés médicalement. Les patients cardiaques doivent savoir que l'utilisation d'un dispositif ZOLEO à proximité immédiate d'un stimulateur cardiaque peut provoquer un dysfonctionnement du stimulateur. Si une distance minimale de 15 cm (6 po) est maintenue entre ZOLEO et un stimulateur cardiaque, le risque d'interférence est réduit. Si vous avez des raisons de soupçonner des interférences, éteignez immédiatement votre dispositif ZOLEO. Contactez votre cardiologue pour de plus amples informations.

ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE/ZONES D'EXPLOSION

Comme pour tout téléphone sans fil, éteignez votre dispositif ZOLEO si des travaux pyrotechniques sont en cours. Respectez toutes les restrictions et suivez tous les règlements ou règles. Ne pas le faire pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

Éteignez votre appareil dans les zones dont l'atmosphère est potentiellement explosive. Respectez tous les signes et instructions. Les étincelles de votre appareil dans de telles zones pourraient provoquer une explosion ou un incendie. Notez que ces zones sont souvent, mais pas toujours, clairement indiquées. Elles comprennent, mais ne sont pas

limités à :

- Les zones de ravitaillement telles que les stations-service ;
 - Installations de transfert ou de stockage de carburant ou de produits chimiques ;
 - Les zones dans lesquelles des odeurs de carburant sont présentes (par exemple, si une fuite de gaz/propane se produit dans une voiture ou une maison) ;
 - Les zones dans lesquelles l'air contient des produits chimiques ou des particules, tels que des grains, de la poussière ou des poudres métalliques ;
 - Tout autre endroit dans lequel il vous serait normalement conseillé d'éteindre le moteur de votre véhicule.
-

BATTERIE

Une batterie lithium-ion non remplaçable par l'utilisateur est utilisée dans votre ZOLEO.

Si les directives suivantes ne sont pas respectées, la batterie peut avoir une durée de vie réduite ou risquer d'endommager votre dispositif ZOLEO et/ou causer des blessures.

- NE démontez, modifiez, perforez ou endommagez PAS votre dispositif ou batterie ZOLEO.
- N'essayez PAS de retirer la batterie non remplaçable par l'utilisateur.
- Votre dispositif ZOLEO ne doit pas être exposé au feu, aux explosions ou à d'autres dangers.

Avant une longue période de stockage ou d'inactivité, votre ZOLEO doit être chargé à au moins 80 %.

AVIS DE SÉCURITÉ SUR LES RAYONNEMENTS DE FRÉQUENCES RADIO

ZOLEO est un émetteur et récepteur radio qui répond aux normes internationales d'exposition aux ondes radio. Lors de la communication avec le réseau satellite ou via Bluetooth avec un appareil intelligent, il émet de faibles niveaux d'énergie de la fréquence radio. Votre dispositif ZOLEO est conçu et fabriqué de manière à ne pas dépasser les limites d'exposition à l'énergie de la fréquence radio (FR) déterminées par la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis, Industrie Canada (IC) et l'Union européenne et d'autres pays. Si vous souhaitez réduire votre exposition aux FR, vous pouvez limiter la durée d'utilisation du dispositif ZOLEO et de votre téléphone portable et augmenter la distance entre ZOLEO/téléphone portable et votre corps lorsque vous l'utilisez.

CONFORMITÉ FCC

FCC ID : **2ATHQZL1** Contient l'ID FCC : **Q639603N**

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. L'exploitation est soumise aux deux conditions suivantes :

1) Cet appareil ne peut pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Note : Cet appareil a été testé et jugé conforme aux limites pour un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues afin de fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie de la fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, rien ne garantit que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil cause réellement des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, qui peuvent être déterminées en éteignant et en allumant l'appareil, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger les interférences par un ou plusieurs des
les mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Branchez l'appareil sur une prise d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consultez le concessionnaire ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Modifications : Toute modification ou pièce jointe non autorisée apportée à cet appareil et pouvant enfreindre les règlements de la FCC et annuler votre pouvoir d'utiliser l'appareil.

DÉCLARATION D'INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

CI : 25141ZL1 Contient C : 4629A-9603N

Cet appareil est conforme aux normes RSS exemptes de licence d'Industrie Canada (ISDE Canada). L'exploitation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) cet appareil ne peut pas causer d'interférences, et

(2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris toute interférence pouvant causer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, ZOLEO Inc. déclare que l'appareil radio de type ZOLEO est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible dans le manuel d'utilisation à l'adresse zoleo.com/manuals.

Le communicateur ZOLEO comprend les émetteurs RF suivants :

Émetteur	Fréquence nominale	Puissance transmise
Émetteur-récepteur satellite Iridium 9603N	1616-1626,5 MHz	1,479W
Bluetooth Low Energy (BLE)	2400-2483,5 MHz	10mW

Des informations sur le programme de recyclage ZOLEO et les DEEE, RoHs, REACH sont disponibles dans le manuel d'utilisation à l'adresse zoleo.com/manuals.

ZOLEO Inc. (« ZOLEO ») donne cette garantie expresse (ainsi que les avenants de garantie prolongée, le cas échéant) au lieu de toutes les autres garanties, expresse, implicites ou légales, y compris (sans s'y limiter), les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Elle est la seule garantie et obligation de ZOLEO à l'égard de ses produits et elle fournit le seul recours du Client, sauf lorsque d'autres droits légaux peuvent exister dans son pays, État ou province de résidence. Pour de plus amples informations sur les conditions applicables aux Produits et Services ZOLEO, veuillez consulter les Conditions de Service ZOLEO et le Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF).

Garantie limitée

Les produits ZOLEO sont garantis exempts de défauts de matériaux ou de fabrication pendant deux (2) ans à compter de la date d'achat par le propriétaire initial. ZOLEO réparera ou remplacera (par des pièces neuves, reconstruites ou remises à neuf) tout composant défectueux au cours d'une utilisation normale sans frais pour le Client et, le cas échéant, elle remboursera au Client tous les frais de transport. L'« utilisation normale » comprend la mise à jour du logiciel et/ou du micrologiciel des produits ZOLEO dans un délai raisonnable à compter de la mise à jour. Le défaut d'effectuer ces mises à jour peut annuler la présente garantie.

La présente garantie ne couvre pas :

- dommages cosmétiques, tels que rayures, bosses, taches et décoloration ;
- les pièces consommables, telles que les batteries, à moins que des dommages ne soient survenus en raison d'un défaut de matériaux ou de fabrication du produit ;
- dommages causés par l'infiltration de particules, l'humidité extrême, un accident, une inondation, un incendie ou d'autres phénomènes naturels ou causes externes ;
- dommages dus à la modification, à l'entretien ou à la réparation de produits qui ont été altérés ou réparés par quiconque, sauf ZOLEO ;
- dommages dus à l'utilisation d'accessoires non fournis par ZOLEO pour le même produit ;

- dommages dus au raccordement à un câble ou à une alimentation défectueux ou incompatible ;
- produits altérés (par exemple, le sceau de garantie a été retiré ou une preuve physique de tentative de réparation).

Cette garantie limitée ne s'applique pas à, et ZOLEO n'est pas responsable de toute dégradation des performances des produits ZOLEO en raison de leur proximité avec tout produit électronique / électrique qui utilise des fréquences d'exploitation de réseau à large bande terrestre à proximité d'un système mondial de navigation par satellite (GNSS) tel que le service mondial de positionnement (GPS). L'utilisation d'appareils similaires peut avoir une incidence sur la réception des signaux GNSS.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, ZOLEO décline expressément toute responsabilité pour tout dommage spécifique, indirect ou consécutif ou toute autre perte de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de notre produit. Le seul et unique recours du Client et la limite de la responsabilité de ZOLEO pour toute perte quelle qu'elle soit, ne doivent pas dépasser le prix d'achat payé par le Client pour le produit faisant l'objet d'une réclamation.

ZOLEO se réserve le droit de refuser les demandes de garantie si le produit a été obtenu et/ou utilisé contre les lois de tout pays où il est utilisé, s'il a déjà été signalé comme étant perdu ou volé par l'acheteur initial, ou s'il n'a pas été correctement entretenu et/ou mis à jour régulièrement (par exemple les mises à jour du micrologiciel) par le Client. ZOLEO décline toute responsabilité pour les biens ou services facturés qui ne sont pas couverts par un bon de commande écrit, une facture ou un reçu de ZOLEO ou d'un revendeur agréé de ZOLEO. ZOLEO n'accepte en aucun cas de payer la main-d'œuvre ou d'autres dépenses connexes associées au dépannage et/ou à la réparation de notre produit sans autorisation écrite spécifique préalable.

Les présentes conditions générales de garantie limitée peuvent être modifiées de temps à autre à la seule discrétion de ZOLEO. Veuillez consulter les conditions de garantie les plus récentes à l'adresse www.zoleo.com/warranty.

Effectuer une réclamation de garantie

Les produits ZOLEO achetés au cours des 90 derniers jours qui n'ont PAS été activés doivent être renvoyés au détaillant initial dans leur emballage d'origine pour un échange ou un remboursement. Sinon, les clients peuvent demander une autorisation de retour de marchandise (RMA) en ligne à l'adresse <https://www.zoleo.com/warranty-replacement-claim/>. Une preuve d'achat peut être exigée.

ZOLEO se réserve le droit de facturer le Client si :

- le produit ZOLEO original n'est pas renvoyé (NR) dans les 30 jours suivant la réception du produit ZOLEO de remplacement ;
- lorsque nous avons déterminé qu'il n'y a pas de défaut constaté (NFF), ce qui inclut tout produit pour lequel la garantie n'est pas applicable telle que décrite dans les présentes ; ou
- lorsque la garantie limitée de 2 ans sur le produit original ZOLEO a expiré.

Les frais de non retour (NR), de non défaut constaté (NFF) et les réparations hors garantie seront facturés selon notre grille tarifaire actuelle publiée. Les appareils réparés ou remplacés sont garantis 90 jours. Si l'appareil est encore couvert par la garantie initiale, la nouvelle garantie est de 90 jours ou jusqu'à l'expiration de la garantie initiale limitée de 2 ans , la durée la plus longue étant retenue.

AUSTRALIE CLIENTS:

Nos produits sont assortis de garanties qui ne peuvent être exclues par la loi australienne sur la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement pour une défaillance majeure et à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit de faire réparer ou de remplacer l'appareil si sa qualité n'est pas acceptable et si la défaillance n'équivaut pas à une défaillance majeure.

ZOLEO Inc. est située au 7A Taymall Avenue, Toronto, Ontario M8Z 3Y8 Canada. En Amérique du Nord, appelez le +1.647.559.2626. Pour l'Asie-Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, appelez le +61 3 8588 4550. Pour le Royaume-Uni et l'UE, appelez : +44 1926 352 044.

D'autres numéros de téléphone sont disponibles à l'adresse www.zoleo.com/contact-us.



Count on your connection.™

ZOLEO Inc., 7A Taymall Avenue, Toronto, Ontario, M8Z 3Y8, Canada.
Copyright © 2023 ZOLEO Inc. Tous droits réservés.

Conçu en Australie. Fabriqué en Malaisie.

LITSP0171 R04-FR